

# LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 16 Fructidor, an VI.



*Loi des Etats-Unis qui déclare que les traités avec la France ne sont plus obligatoires pour les Américains. — Extrait des nouvelles de la mer, recueillies à Malte par le commissaire du gouvernement. — Etablissement provisoire du siège de l'ordre de Malte à Trieste. — Bulletin de Rastadt. — Nouvelles diverses d'Allemagne, de Paris et des départemens.*

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 36 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussitôt qu'il y a assez de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, sans étiquette, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

## ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

De Philadelphie, le 21 messidor.

On vient de publier ici la piece suivante :

*Loi des Etats-Unis, qui déclare que les traités jusqu'ici conclus avec la France, ne sont plus obligatoires pour les Etats-Unis.*

Considérant que les traités conclus entre les Etats-Unis & la France, ont été maintes fois violés par le gouvernement français; que les justes réclamations des Etats-Unis pour la réparation de toutes ces injures ont été repoussées, & que leurs efforts pour négocier à l'amiable une transaction sur toutes ces plaintes entre les deux nations, a été rejetée avec indignité;

Considérant que sous l'autorité du gouvernement français, on poursuit encore un système de violence déprédatrice, incompatible aux traités susdits & hostile aux droits d'une nation libre et indépendante;

Il a été arrêté par le sénat & la chambre des représentans réunis en congrès, que les Etats-Unis sont de droit délinquans & exonérés des stipulations des traités & de la convention consulaire qui avoit été conclue entre les Etats-Unis & la France; & que lesdits traités ne seront plus regardés comme légalement obligatoires de la part du gouvernement des citoyens des Etats-Unis.

Et ont signé, JONATHAN DAYTON, orateur (président) de la chambre des représentans; THÉODORE SEDWICK, président du sénat par interim.

Et plus bas, approuvé le 7 juillet 1798, JOHN ADAMS, président des Etats-Unis; & déposé au bureau des archives du secrétaire d'état, & contre-signé TIMOTHÉE PICKERING.

Le 16 de ce mois, jour anniversaire de l'indépendance américaine, George Washington a été nommé lieutenant-général & commandant en chef des armées des Etats-Unis d'Amérique.

## ITALIE.

*Extrait des nouvelles de la mer, recueillies à Malte par le commissaire du gouvernement, Regnault (de Saint-Jean-d'Angely).*

*Du 9 messidor. — Le capitaine du demi-chebeck la Revanche, a vu un bâtiment ragusais qui avoit lui-même vu devant Messine 14 voiles anglaises & des chaloupes, allant à terre prendre des vivres. Le même chebeck a vu croiser deux vaisseaux & une frégate napolitaine.*

*Du 10. — Ce rapport a été confirmé par plusieurs speronnards.*

*Du 11. — Un petit bâtiment sicilien a dit avoir vu 16 vaisseaux de tout rang anglais près du Maritimo, qui essayoient de doubler le Cap, 9 à 10 jours avant; & qu'ensuite forcés par le vent contraire, ils sont retournés & les a perdu de vue.*

*Du 12. — Deux ragusais ont dit avoir vu le 5 messidor, à 200 milles de Naples, 16 vaisseaux anglais, compris un cutter & un brick.*

*Du 14. — Gabriel Cassar, patron d'un speronard, a dit que trois frégates ou vaisseaux anglais sont sortis de Naples pour croiser dans le canal de Malte; & qu'on lui a dit que les Anglais étoient à la suite de l'escadre française. Il a parlé à Vincent del Maglio, pilote sicilien, qui a été employé par les Anglais pour passer au phare de Messine, les 5 & le 6 messidor.*

*Du 18. — Un vaisseau ottoman, venant d'Iova en 27 jours, a dit avoir vu, le 6 messidor, l'escadre française d'environ 400 voiles, à 150 milles au levant de Cérigo.*

*Du 24. — On a vu croiser dans le canal plusieurs frégates anglaises qui ont effrayé des Maltais sortis du port. Ils ont abandonné leurs bâtimens, & sont rentrés avec leurs effets & leurs chaloupes.*

*Du 29. — L'avis, la Saillante, parti le 22 pour le Levant, chargé de dépêches; est rentré, ayant été pris le 24 par une frégate anglaise qui, après avoir amariné la prise & fait passer l'équipage à son bord, a renvoyé l'équipage, gardant seulement le capitaine Fournier.*

*Du 1<sup>er</sup> thermidor. — On a annoncé que l'escadre française a été vue à la hauteur de la Canée, vers le milieu de messidor.*

*Du 5. — Nicolas Poharra, ragusais, venant d'Alexandrie en 33 jours, est allé à Rhodes d'où il est parti le 15 messidor. Il y a trouvé deux corvettes qui avoient parlé à un brick français allant à Alexandrie.*

Deux passagers disent qu'on avoit su à Alexandrie par les papiers publics, l'expédition française pour l'Egypte;

que cette nouvelle y avoit fait sensation au point, que les vingt-quatre bays s'étoient assemblés avec les chefs de la loi dans la grande mosquée, pour convenir de la conduite à tenir; qu'ayant su que l'expédition se faisoit de concert avec le grand-seigneur, ils en ont conclu que les français auroient un *firman*, & qu'alors ils leur permettoient de descendre deux à trois cents hommes par jour, & de passer vers le Caire.

Ils ajoutent, qu'à Suez, il y a un paquebot anglais qui avoit apporté des dépêches de l'Inde & attendoit les réponses.

*Du 6.* — Un grec, entré sous pavillon ottoman, a dit avoir arraisonné un bâtiment qui avoit vu la flotte française avec bon vent, à deux jours d'Alexandrie.

*Du 7.* — On a entendu dire que 14 vaisseaux anglais étoient à Syracuse. On a envoyé un speronar pour s'assurer des faits; & cependant le *Dago*, vaisseau de ligne, & la frégate sortie pour croiser dans le canal sont rentrés.

*Du 10.* — Le speronar envoyé, monté par Michel Abola, est rentré; il n'a rien trouvé à Syracuse ni à Auguste; mais ayant parlé à des speronars de sa connoissance, il a été instruit que le 7 thermidor l'escadre anglaise ayant appris la sortie du vaisseau & de la frégate du port de Malte, est sortie, sans qu'il ait pu s'assurer quelle route elle a prise.

#### AUTRICHE.

*De Vienne, le 1<sup>er</sup> fructidor.*

L'empereur a conféré l'ordre de la Toison d'or au prince héréditaire de la Tour & Taxis.

Le comte de Thurn, qui a été chargé de la nouvelle organisation de la Dalmatie, vient d'être nommé gouverneur de Trieste, à la place du comte de Brigido, qui a demandé sa retraite.

L'ordre de Malte a établi son siege provisoire à Trieste avec l'agrément de notre cour. Le baron de Rechberg, chevalier de l'ordre bavaroise, est arrivé ici de la part du grand-maître, pour savoir les intentions de l'empereur sur ce qu'il convient de faire pour que l'ordre de Malte reste intact dans ses droits & prérogatives. Il paroît que notre cabinet se concertera avec ceux de Pétersbourg & de Berlin, pour assurer, de la manière la plus convenable, l'existence future de cet ordre.

Le courrier turc expédié en dernier lieu à Paris, est arrivé ici le 27 thermidor. Il a été réexpédié le lendemain pour Constantinople par le ministre de la Porte près notre cour.

Le nombre des troupes russes augmente de jour en jour sur les frontieres de la Turquie. Comme rien n'a troublé jusqu'à ce moment la bonne intelligence entre la Russie & la Porte, l'on ne peut supposer que cette mesure ait un but hostile.

#### ALLEMAGNE.

*De Hambourg, le 4 fructidor.*

Lord Elgin, ambassadeur de la Grande-Bretagne près la cour de Berlin, est parti d'ici pour se rendre à Londres. On croit qu'il va instruire sa cour du résultat des conférences tenues à Berlin pendant le séjour du prince Reppin & du comte de Cobenzel dans cette ville. Des lettres récentes continuent à assurer que le cabinet prussien persiste invariablement dans son système pacifique.

*D'Augsbourg, le 5 fructidor.*

Il est passé ici le 30 thermidor un courrier anglais venant d'Italie, & se rendant en toute diligence à Hambourg.

On mande de Laibach que le baron de Barco, lieutenant colonel autrichien, est arrivé dans cette ville avec des dépêches du cabinet impérial. Il a continué sa route à Naples: il doit entrer, dit-on, au service de S. M. napoléonienne.

*Bulletin de Rastadt, du 11 fructidor.*

La séance que la députation d'Empire a tenue aujourd'hui, n'a rien produit. On s'est ajourné *ad deliberandum*. Demain il y aura une nouvelle séance pour voter sur les dernières notes des ministres français. On présume que la plus grande partie des votes sera pour persister au contenu du *conclusum* du 20 thermidor.

Les uns assurent que le courrier de Vienne n'est point encore arrivé, les autres, qu'il est de retour; mais qu'il cache & son arrivée, & le contenu de la réponse qui l'a apportée.

Le comte de Gortz, l'un des ministres prussiens, a dernièrement une conférence avec les ministres français. On prétend que ceux-ci ont laissé entrevoir le désir de voir la ville de Weesl, & que le ministre prussien vivement combattu cette prétention. Mais c'est peut-être là une de ces fables inventées dans l'espoir de faire naître des divisions, où l'on en suppose.

Quelques membres de la députation générale continuent à se déclarer contre le refus fait par le commissaire impérial de remettre en entier la dernière note & d'approuver l'article relatif à Ehrenbreitstein; la haute-députation s'est entièrement réunie à lui. La députation des comtes de Suabe, a sur-tout signalé son opposition.

Voici le portrait que l'on fait du chef de cette députation.

Si des soupers fins & des vins excellens sont une preuve d'un supplément de mérite, le comte de Sickingen est un personnage distingué. Il n'a marqué à Rastadt que par cette espèce de luxe, à l'aide duquel l'opulence va quelquefois à bout de couvrir une entière nullité, & beaucoup de gaucheries dans sa marche diplomatique. Les comtes de Souabe ne pouvoient pas mieux choisir pour donner une juste idée de la plus part d'entr'eux. Ce cercle de comtes qui semblent s'être cantonnés ces gentils hommes, si vains de leurs titres & si contents de la gloire & du courage de leurs aïeux, qu'ils se croient dispensés d'avoir aucune qualité personnelle. Le comte de Sickingen vit dans ses terres, parfaitement oisif, à moins qu'il ne compte pour des travaux la chasse & quelques autres exercices. Qu'on s'étonne après cela si, sous de tels maîtres & sous une aussi plate tyrannie, on a vu dégénérer la nation Suabe, jadis redoutable aux Gaulois & aux Romains.

#### REPUBLIQUE BATAVE.

*De la Haye, le 7 fructidor.*

L'ex-directeur Finje a annoncé avant-hier, par une adresse, qu'il revenoit chercher la justice & demander la loi jugée entre lui & ses accusateurs. Il parut le lendemain même publiquement & en voiture, Le lendemain soir il fut arrêté.

Van Laugen a subi son premier interrogatoire. Il s'est défendu avec force. Tous les détenus sont relâchés, jusque van Leeuwe qui avoit été tenu au plus rigoureux secret. Il n'y a plus d'arrêtés que van Langen & Finje.

Des cinq directeurs frappés par la révolution du 1<sup>er</sup> prairial, deux, Wilderick & Sockers, sont devenus législateurs; un troisième, Weede, a demandé à rendre compte de sa conduite; le quatrième, Finje, vient

... à ses accusateurs. Bosto le cinquième, van Langen, qui a demandé son renvoi aux tribunaux, & l'a obtenu.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.  
De Strasbourg, le 4 fructidor.

Nous apprenons de Rastadt que les deux dernières séances de la députation d'Empire, sur la réponse à faire à la dernière note des ministres français, ont été très-orageuses; les deux partis qui divisent le congrès s'y sont ouvertement prononcés. Il a été évident que ceux qui travaillent contre l'Autriche ont la majorité, non-seulement parmi les envoyés de l'Allemagne en général, mais même dans la députation de l'Empire. Ils sont soutenus par la Prusse & vus d'un œil favorable par les plénipotentiaires français. C'est aujourd'hui ou demain qu'on conviendra de la réponse. On croit savoir que la députation consentira cette fois à la cession de Kehl, de Cassel & de la Pétersau (île de Saint-Pierre); mais qu'elle adressera de nouvelles représentations concernant les dettes hypothéquées sur les pays de la rive gauche, & les biens des immédiats possédés dans cette partie du Rhin.

Le général Carra-Saint-Cyr & la veuve d'Aubert-Dubayet sont ici, revenant de Constantinople & se rendant à Paris.

Il arrive continuellement ici des troupes qui descendent du Rhin. Le beau régiment de hussards ci-devant Lanzou, est parti ce matin pour Mayence. On attend aujourd'hui un régiment de grosse cavalerie.

DE PARIS, le 15 fructidor.

Le bulletin de Rewbell, envoyé de Plombières, en date du 9 fructidor, est ainsi conçu :

Le directeur Rewbell éprouve tous les jours les heureux effets des bains. Il prend sans fatigue les plus forts exercices, matin & soir.

Le citoyen Arnault, président du tribunal criminel du département de la Seine, vient d'être nommé secrétaire-général du ministre de la police. Il sera remplacé par le citoyen Scipion Baxon, juge d'un des tribunaux de Paris. Le citoyen Vernon, qui remplissoit, par *interim*, les fonctions de secrétaire-général, reprendra sa place de chef de division dans le même ministère.

Le citoyen Perrochel, secrétaire de légation à Madrid, est nommé ministre plénipotentiaire de la république française près la république helvétique : on ne dit pas encore qui remplacera Perrochel à Madrid.

Le citoyen Lazare Magallon est nommé consul de la république française à Rhodes, à la place de Moltedo.

Le citoyen Phelippes, sous-chef de division au ministère de la guerre, est nommé commissaire du directoire de l'administration centrale du Lac Léman (Geneve); le citoyen Picollet (de Carrouge) est nommé commissaire près les tribunaux civils & criminels.

Le général Desfourneaux, nommé commissaire du directoire à la Guadeloupe, a pris congé hier du directoire & du ministre de la marine; il se rend à Rochefort, d'où doit sortir l'expédition préparée pour cette destination; les autres fonctionnaires civils & militaires qui doivent faire partie de cette expédition, sont déjà arrivés dans ce port.

Le Rédacteur fait une vive sortie contre le parti qui, depuis quelque tems, a déclaré une guerre ouverte à la loi du 22 floréal, par laquelle un certain nombre des dernières élections ont été annullées. Il attaque en particulier directement Robert Crachet, dont il appelle la bro-

chure contre cette loi un *manifeste*, & il assure que, à Tingut & Reppin sont plus réservés dans leurs diatribes diplomatiques, que Robert Crachet & ses amis dans leurs déclamations factieuses.

« Le bateau de poste, parti de Toulon le 13 thermidor dernier, ayant été pris & visité par un corsaire anglais, le capitaine de ce bateau a jeté à la mer les dépêches de Paris du 24 messidor, au 4 thermidor; & celles de Toulon du 1<sup>er</sup> au 12 thermidor inclusivement.

« On a pensé que cet avis pourroit être utile aux personnes dont les lettres faisoient partie de cet envoi. (Article officiel).

« La commission des inspecteurs a pris un arrêté pour déterminer les détails de l'anniversaire du dix-huit fructidor. Voici les principales dispositions de cette fête.

« La séance s'ouvrira à midi pour entendre le discours du président. Cette ouverture sera annoncée par des décharges d'artillerie. Avant & après le discours du président, le conservatoire de musique exécutera des hymnes & airs patriotiques. Après le discours, les grenadiers feront un feu de bataillon au milieu de la terrasse des orangers.

« A sept heures du soir, l'extérieur du palais des cinq-cents sera illuminé, & sur sa façade on lira en transparent :

*Gloire au 18 fructidor, il a sauvé la république.*

« Jusqu'à minuit toutes les salles intérieures du palais, excepté celle des séances, seront ouvertes aux représentans du peuple & pour leurs sociétés.

« Le capitaine Bandin, qui a amené de la Trinité à Paris les 150 caisses de végétaux vivans, dont une partie a embelli le cortège triomphal du 10 août, se dispose à aller recueillir de nouvelles richesses. On prépare, en ce moment, pour le Japon & la mer du Sud, une expédition dont il aura le commandement.

« On ne sait plus à quoi s'en tenir relativement aux Etats-Unis. Les uns assurent que leur gouvernement presse ses préparatifs hostiles, veut une rupture avec la France, & a déclaré tous les traités annullés. Les autres annoncent que ces mesures proposées par le président John Adams, ont été rejetées par la chambre des représentans & le sénat.

« On avoit imprimé, il y a quelques jours, que le docteur Logan avoit été envoyé ici par le parti français d'Amérique pour tout concilier, & qu'il y avoit eu partie réussie. Aujourd'hui on dit qu'il n'étoit venu en France que pour des affaires particulières & des objets relatifs aux sciences, & que le directoire craignant que sa présence ne donnât lieu à quelque mal-entendu, lui a fait insinuer qu'il seroit bien de ne pas prolonger son séjour ici; & qu'en conséquence, il est à la veille de son départ. (Voyez l'article Philadelphie).

« On se rappelle un nommé Olivier Bond, Irlandais-uni, qui a obtenu sa grace du cabinet de Saint-James, parce qu'il a indiqué quelques dépôts d'armes cachés par les insurgés.

« On a fait croire à quelques envoyés de Rastadt que ce Bond étoit dépositaire du secret de Buonaparte; qu'il l'avoit révélé au ministère anglais, & que celui-ci en avoit fait part à tous les cabinets.

« Ce seul débat suffit pour annoncer qu'il s'agit d'une nouvelle calomnie contre la république française & son héros. Aussi se dit-on à l'oreille à Rastadt que ce grand secret est une conjuration de tous les peuples libres contre tous les

trônes , & que Buonaparte est le chef de cette croisade anti-royale.

Cette fable absurde est colportée avec complaisance en Allemagne. Elle fait sourire les hommes de sens , & effraye les imbécilles. Si Buonaparte a un secret quelconque , comment auroit-il été le porter & le confier à un Irlandais qu'il n'a jamais vu , & avec lequel il n'a probablement eu aucun rapport ?

— Le ministre de la marine a permis aux bâtimens légers de soixante tonneaux & au-dessous , de faire le cabotage , sans escorte , pourvu cependant qu'ils embarquent deux perriers , ainsi que d'autres menues armes , pour servir à leur défense seulement.

— Le président du nouveau directoire batave est le citoyen Hoëd. C'est le sort qui l'a désigné parmi ses trois autres collègues.

— « Le gouvernement français avoit envoyé en Sicile le citoyen Noblot , chef de bataillon , & le citoyen Perrot , négociant , pour réclamer contre la quarantaine à laquelle on a soumis les vaisseaux venant de Malte. Il paroît que le vice-roi a cru devoir la maintenir , & qu'elle est fixée à vingt-un jours ; mais le gouvernement sicilien a donné l'ordre de laisser charger en quarantaine. »

( Extrait de la gazette de Malte. )

### AVIS ESSENTIEL.

Il a été envoyé à plusieurs de nos abonnés et probablement à tous les directeurs de postes , un prospectus d'un bureau général d'abonnement aux ouvrages périodiques , établi par la compagnie Lottin , Dumas , etc. Nous déclarons à nos souscripteurs et à nos correspondans ; que nous n'avons aucune relation avec ce bureau général d'abonnemens , que nous n'avons placé notre confiance dans aucun dépositaire à Paris , que nous n'expédierons aucune souscription par l'entremise de ce bureau , et que pour recevoir promptement et exactement notre feuille , il est nécessaire d'adresser directement les demandes d'abonnemens et les envois d'argent , au directeur du Publiciste , rue des Moineaux , Butte des Moulins , n°. 423.

### CORPS LEGISLATIF.

#### CONSEIL DES CINQ CENTS.

Suite de la séance du 14 fructidor.

Après avoir entendu l'opinion de Couzard , que nous avons fait connoître , quelques membres demandoient le renvoi à l'examen d'une commission de sa proposition ; d'autres , l'impression de son discours.

Riou représenté que la demande de Couzard est entièrement distincte de l'objet du rapport qu'il vient de faire.

Boulay-Paty. — Il ne seroit pas difficile de réfuter sur-le-champ , avec avantage , le système que vous venez d'entendre , & de prouver qu'il ne pourroit être utile qu'aux ennemis de la république ; mais pour le faire plus solennellement , je demande l'impression du discours.

Bailleul. — S'il ne s'agissoit que d'une matière abstraite , je consentirois à l'impression ; mais il s'agit d'une loi po-

litique sur l'armement en course , qui va être paralysé si vous ne faites une prompte justice de la proposition de la rapporter. Je ne sais pourquoi depuis quelque temps on s'attache à faire la guerre , non pas aux anglais , mais aux armateurs en course ; comment ne voit-on pas que cette loi ne peut nuire qu'aux ennemis de la république puisqu'à l'égard des neutres , elle ne contient que des mesures de précaution pour éviter les fraudes dont le gouvernement anglais ne cesse de faire usage ? Je demande l'ordre du jour sur la proposition & sur l'impression du discours.

Génissieu appuie l'ordre du jour. Il a été avéré , dit-il pendant que j'exerçois des fonctions judiciaires , que l'Angleterre achetoit des ballots de passe-ports des neutres pour violer impunément nos loix au préjudice de notre commerce.

L'ordre du jour sur l'impression est adopté.

On reprend la discussion sur l'organisation administrative des hypothèques , & sur-tout sur la question de savoir , si les droits d'hypothèques seront administrés par une régie particulière , comme la commission le propose ou si elle sera remise à la régie de l'enregistrement & des domaines nationaux , comme plusieurs membres le demandent. Barra appuie le premier système & combat le second. Pollard se prononce en faveur de la régie de l'enregistrement. Le conseil ajourne la suite de la discussion à sextidi.

#### Bourse du 15 fructidor.

Amsterdam . . . . .	59 $\frac{1}{4}$ , 59 $\frac{3}{4}$ .	Rente viagère . . . . .	16 f. 75 c.
Idem cour . . . . .	56 $\frac{1}{4}$ , 56 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{10}$ .	Rente provis. . . . .	18 f. 88 c.
Hambourg . . . . .	193 $\frac{1}{2}$ , 191 $\frac{1}{2}$ .	Tiers cons. . . . .	17
Madrid . . . . .	11 f. 58 à 62 c.	Bon 2/3 . . . . .	2 f. 39 c.
Mad. effect. . . . .	14 f. 58 à 62 c.	Bon $\frac{1}{2}$ . . . . .	2 f. 55 c.
Cadix . . . . .	11 f. 58 à 62 c.	Bon $\frac{1}{4}$ . . . . .	2 f. 55 c.
Cad. effect. . . . .	14 f. 58 à 62 c.	Or fin . . . . .	116
Gènes . . . . .	96 $\frac{1}{2}$ , 95 .	Lingot d'arg. . . . .	50 f. 75 c.
Livourne . . . . .	105 $\frac{1}{2}$ , 104 $\frac{1}{4}$ .	Portugaise . . . . .	97 f. 50 c.
Bâle . . . . .	$\frac{1}{4}$ per. , 1 $\frac{3}{4}$ per.	Piastre . . . . .	5 f. 40 c.
Geneve . . . . .	2 $\frac{1}{2}$ per.	Quadruple . . . . .	81 f. 75 c.
Lyon . . . . .	pair 10 j.	Ducat d'Hol. . . . .	11 f. 75 c.
Marseille . . . . .	pair 10 j.	Guinée . . . . .	26 f. 40 c.
Bordeaux . . . . .	pair 12 j.	Souverain . . . . .	35 f. 15 c.
Montpellier . . . . .	pair 8 j.		

Esprit  $\frac{3}{4}$  , 420 à 425 fr. — Eau-de-vie 22 deg. , 305 à 313 fr. — Huile d'olive , 1 f. 20 à 25 c. — Café Martin , 3 fr. 10 cent. — Café St-Domingue , 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Autriche , 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans , 2 fr. 40 à 55 c. — Sucre de Marseille , 1 f. 10 à 15 c. — Coton du Levant , 2 f. 60 à 3 f. 10 c. — Coton des isles , 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sal. p.

Le Vendangeur ou le Jardin d'Amour , poème , traduit littéralement de l'italien , de Louis Tausillo , avec le texte italien à côté en faveur de ceux qui étudient cette langue : 1 vol. , in-12 , avec une estampe allégorique , vignette & fleurons. A Paris , chez l'auteur , rue du Champ-Fleury , n°. 97. Prix , 1 fr. 50 cent. , franc port.

Traité des maladies morales qui ont affecté la nation française depuis plusieurs siècles , par le citoyen Leclerc , auteur de l'histoire de Russie. A Paris , chez Moutardier , imprimeur - Libraire , quai des Augustins , n°. 28. Prix , 5 francs & 5 francs 75 cent. franc port.

A. FRANÇOIS.